

Chef de service PMI– H/F

(cadres d'emplois des médecins, cadres de santé, sages-femmes et puéricultrices territoriaux- grades cibles: médecin hors classe, cadre supérieur de santé, sage-femme hors classe, puéricultrice hors classe).

pour sa Direction des Territoires Sud-Est, à Loches.

Missions

Vous organiserez l'ensemble des activités PMI et de santé sexuelle et sur le Territoire Sud-Est en cohérence avec la politique départementale. Rattaché(e) aux MDS (Maisons des Solidarités) de Loches, Veigné, Descartes, Preuilly sur Claise, vous serez placé(e) sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de Territoire et managerez une équipe de 10 agents (Médecins, Puéricultrices, Infirmières, Sages-femmes et Secrétaires).

Membre de l'équipe d'encadrement du Territoire, vous contribuerez au bon fonctionnement des MDS et participe au développement du partenariat local. Vous accompagnerez au quotidien l'équipe à collaborer de manière pluridisciplinaire avec les autres services (Enfance, Action Sociale Insertion Autonomie), notamment dans le champ de la prévention et de la protection de l'Enfance, de l'accès aux droits, en veillant à une approche globale, et une continuité des parcours.

A ce titre, vous participerez au déploiement opérationnel des orientations stratégiques de la collectivité, notamment du Schéma Départemental Unique des Solidarités, et contribue à la conduite de projets structurants.

Vos missions :

Pilotage du service PMI

- Planifier, organiser et coordonner les activités PMI du territoire.
- Superviser les actions de suivi médico-social des femmes enceintes, jeunes enfants et familles.
- Garantir la continuité de l'offre de service et réguler la charge de travail.
- Participer aux instances de la DGAS et au fonctionnement global du territoire.
- Animer les réunions du service, assurer le reporting au Directeur de Territoire.
- Superviser les projets de prévention et d'éducation à la santé.

Encadrement et gestion de l'équipe

- Assurer l'encadrement hiérarchique et technique de l'équipe médicale et paramédicale.
- Contribuer au recrutement, aux entretiens annuels et au développement des compétences.
- Gérer les plannings, congés, badgeage, formations, déplacements et besoins matériels.
- Participer à l'encadrement des stagiaires.

Contribution à la protection de l'enfance

- Identifier les enfants en danger ou en risque de l'être.
- Co-piloter les commissions « bébé à naître ».
- Participer à l'évaluation des situations en Commission Service Enfance.
- Appuyer techniquement les professionnels dans l'analyse des informations préoccupantes.

Développement social local

- Identifier les besoins des familles et adapter l'offre PMI.
- Assurer une veille sanitaire et sociale.
- Contribuer aux Conventions Territoriales Globales.
- Travailler en partenariat avec les acteurs du territoire : communes, CCAS, CAF, Éducation Nationale, hôpitaux, professionnels libéraux...

Compétences/Aptitudes

- **Doctorat en médecine ou diplôme de cadre de santé ou professionnel remplissant les conditions de cadre de santé (formation initiale : infirmière/puéricultrice/sage-femme)**
- Connaissance des missions de la protection maternelle et infantile
- Connaissance du développement de l'enfant et de ses besoins.
- Maîtrise de l'ensemble des dispositifs de prévention et protection de l'enfance.
- Connaissance des textes législatifs relatifs à la PMI.
- Expérience en pédiatrie.
- Capacité managériale requise.

Avantages

- Poste à temps complet (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 23 jours de RTT),
- **Pour les fonctionnaires** : rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA),
- **Pour les non fonctionnaires** : grade d'accès dérogatoire sans concours,
- Comité des Œuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles),
- participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions),
- participation aux abonnements de transports en commun pour les trajets domicile-travail (prise en charge à hauteur de 75%),
- forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage (barème de 100 à 300€ annuel en fonction de la fréquence d'utilisation du moyen de transport).

Renseignements : Service recrutement – attractivité – prospective au 02.47.31.47.59

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative pour les fonctionnaires à :

Madame la Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction des Ressources Humaines

Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9

ou par mail à recrute@departement-touraine.fr